

## Ondes de choc : conflits politico-culturels et évolution du judo mondial

Michel Brousse

Université Bordeaux 2-Victor Ségalen

Interrogé sur sa non réélection au poste de directeur de l'enseignement de la Fédération internationale de judo (FIJ), Yamashita Yasuhiro fait le lien entre sa défaite et celle en mai 2007 d'un autre Japonais : « Sato Nobuyuki venait de perdre largement les élections présidentielles de l'Union asiatique de judo. Il y avait toutes sortes de facteurs politiques en jeu dans cette élection : Vizer jouant des coudes pour préparer sa future élection [à la présidence de la FIJ], un vote massif des pays musulmans et d'importantes sommes provenant de l'argent du pétrole<sup>1</sup> ». Le journaliste, ancien éditeur-en-chef de Chuokoron, le plus important des magazines généralistes japonais, poursuit en plaçant le débat sur la différence des cultures et des conceptions : « Qu'est-ce qui ne va pas dans le judo aujourd'hui ? Quelques observateurs ont commencé à suggérer que ce sport se divise en deux courants : l'art martial traditionnel et la nouvelle forme sportive dominée par les étrangers appelée « judo » mais que certains auteurs japonais n'hésitent pas à écrire à l'aide de l'alphabet romain pour bien le distinguer de sa forme classique. Il y en a qui semblent penser que cette nouvelle version est en train de devenir *de facto* le standard international<sup>2</sup>. »

Yamashita juge la presse coupable d'une distinction qu'il ne partage pas<sup>3</sup>. Cependant, la préoccupation nippone est forte, nationale et largement relayée par les médias. Nombreux sont les Japonais qui de manière plus radicale se déclarent dépossédés par une puissante coalition occidentale qui gommerait systématiquement les traits de culture originels. Les critiques<sup>4</sup> dénoncent l'individualisme et le capitalisme occidental. L'erreur viendrait d'une

---

<sup>1</sup> En mai 2007, Sato a été battu 27 voix à 12 par Al Anzi (Koweït). En septembre 2007, Yamashita a été battu 123 voix à 61 par Meridja (Algérie).

<sup>2</sup> Yamashita Yasuhiro, interviewed by Kono Michikazu, « A judo champion reflects on a changing world », *Japan Echo, Seeking a New Strategy for Japan's Economy*, Vol. 36, n°5, October 2009, p. 58-62.

<sup>3</sup> Le champion japonais déclare : « Mon attitude fondamentale est que nous sommes tous des amis. Beaucoup de Japonais semblent penser que les autres pays sont l'ennemi, que ces étrangers sont quelque peu différents de nous. Mais, en ce qui me concerne, les amateurs de judo sont tous camarades », *ibid.*

<sup>4</sup> « [Kano] would undoubtedly be overjoyed with the extent in which judo has spread to the four corners of the globe, but would have turned his head at the selfish political motivations seen in some judoka in Japan and around the world », The Kano sensei biographic editorial committee, compiled by, *Jigoro Kano and the Kodokan, an innovative response to modernization*, Kodokan, Tokyo, 2009, np.



incompréhension philosophique. Yamashita est connu pour ses victoires autant que pour sa droiture et son ouverture d'esprit à la pensée occidentale. Ses propos restent optimistes mais ils sont inhabituels et révèlent d'autres intérêts, d'autres influences. Ceci doit-il nous conduire à envisager la construction et l'évolution du judo mondial dans la perspective géostratégique d'une opposition entre le Japon et le reste du monde ? L'ancrage historique et culturel qui donne au judo toute sa spécificité ne serait-il qu'un rempart illusoire face à la montée des enjeux de la mondialisation ? Existerait-il un épicode au tsunami du sport qui bouleverse les traditionnalistes de l'art japonais ? Les travaux de Arjun Appadurai<sup>5</sup> donnent une grille de lecture féconde pour une tentative d'analyse de l'impact du politique dans l'« invention d'un judo mondial ». Dans son étude des dimensions culturelles de la mondialisation, l'anthropologue indo-américain s'efforce de mettre en évidence la manière dont les groupes d'individus constituent ou reconstituent une identité fondée sur des ensembles construits d'aspirations collectives qu'il nomme ethnoscares. La culture, en l'occurrence celle du judo, devient un capital qui structure les rapports entre les personnes et fournit des répertoires d'actions et de représentations. Cette approche couplée à la production d'archives jusqu'ici inexploitées permettra d'une part, de rendre compte de l'importance du politique dans le choc des cultures produit par la diffusion internationale de la pratique et, d'autre part, de montrer la force et la permanence des valeurs qui forment une culture commune du judo qui s'inscrit au-delà des époques et des frontières.

### L'invention du judo sportif

L'intérêt que les Occidentaux ont manifesté pour la méthode de Kano renvoie à une construction complexe. L'imaginaire collectif et transnational qui s'est tissé dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle mêle dans l'expérience culturelle des pratiquants la double quête de l'invincibilité et de la sagesse orientale. Mais, l'exportation de l'art du combat n'est pas synonyme d'uniformisation. L'exemple français le prouve<sup>6</sup>. Il n'est pas le seul. Dans des marges variables, chaque société d'accueil a initié un processus d'acculturation<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> Arjun Appadurai, *Après le colonialisme, les conséquences culturelle de la globalisation*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2005, p.91-113.

<sup>6</sup> Michel Brousse, *Les racines du judo français. Histoire d'une culture sportive*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, 367 p.

<sup>7</sup> Michel Brousse et David Matsumoto, *Judo in the US : A century of dedication*, Berkeley, California, North Atlantic Books, 2005, 157 p.



Dans l'histoire du judo, le temps du sport marque une rupture. La décennie 1960 représente cette période charnière durant laquelle la méthode de Kano bascule dans le mouvement sportif, la démocratisation et la massification. Paysage d'une identité longtemps partagée, le modèle culturel japonais voit alors se réduire l'aire d'influence dans laquelle il a exercé son hégémonie. Les particularismes s'affirment selon la logique des états, des structures ou des personnes. La carte des dominances culturelles se redessine. Plusieurs chercheurs ont examiné cette évolution<sup>8</sup>. Mais, alors qu'elles sont centrées sur le culturel et le social, ces études ont, le plus souvent, ignoré la profondeur du champ politique.

Certes, l'inscription du judo au programme olympique s'inscrit dans la logique de développement voulue par Kano. Cependant, il est important de remarquer que le fondateur du judo n'a pas cherché à promouvoir des institutions indépendantes mais bien des succursales de son école de Tokyo. Son action sur le continent américain et la tentative d'annexion du club londonien, en 1933, en fournissent les preuves. En Grande-Bretagne, le projet n'échoue-t-il pas devant le refus des judoka anglais d'abandonner le nom du Budokwai pour « The Kodokan, London branch<sup>9</sup> » ? La volonté de Kano, souvent mise en avant, de voir sa méthode devenir un sport olympique ne doit pas davantage être surestimée. Les réserves qu'il exprime en 1936 dans la lettre qu'il adresse à Koizumi Gunji, le professeur du Budokwai, sont sans ambiguïté.

Plusieurs personnes m'ont posé la question de l'introduction du judo aux Jeux olympiques. J'ai actuellement un point de vue plutôt passif sur ce sujet. D'un côté, le judo n'est pas réellement un sport. Je le perçois davantage comme un principe de vie, un art, une science. Un seul de ses modes d'entraînement, le randori, peut être classé dans les sports. [...] Le judo doit comme les arts et la science être libéré de toute influence externe qu'elle soit d'origine politique, nationaliste, raciale, financière ou issue d'intérêts organisés. Tout ce qui est lié au judo doit être orienté en fonction de son but ultime, « le bienfait de l'humanité ».<sup>10</sup>

---

<sup>8</sup> Sabine Frühstück, Wolfram Manzenreiter, Andreas Niehaus, « Neverland lost. Judo cultures in Austria, Japan and elsewhere. Struggling for cultural hegemony at the Vienna Budokan », Harumi Befu and Sylvie Guichard-Anguis, édité par, *Globalizing Japan. Ethnography of the Japanese Presence in Asia, Europe, and America*, London, Routledge, 2001, p. 69-93. Miguel Villamón, David Brown, Julián Espartero, Carlos, Gutiérrez, « Reflexive modernization and the disembedding of judo from 1946 to the Sydney Olympics », *International Review for the Sociology of Sports*, n° 39/2, 2004, p. 139-156. Andreas Niehaus, « If you want to cry, cry on the green mats of the Kodokan », Expressions of Japanese cultural and national identity in the movement to include judo in the Olympic programme », *The International Journal of the History of Sport*, Vol. 23, n° 7, November 2006, p. 1173-1192.

<sup>9</sup> Les comptes rendus des réunions du Budokwai de Londres depuis la création du club en 1918 sont conservés dans la « collection Richard Bowen » de la bibliothèque de l'université de Bath.

<sup>10</sup> Lettre de Kano Jigoro à Koizumi Gunji, 1936, cité dans, *Judo Quaterly Bulletin, The Budokwai*, 1947.



Le tournant du judo sportif prend sa source dans les années 1930. Il conduit à une décision qui semble oubliée<sup>11</sup> : l'admission du judo au titre de démonstration d'un sport national dans le programme des Jeux de Tokyo de 1940. Cette proposition est acceptée lors de la 34<sup>e</sup> session du CIO à Varsovie, le matin du 11 juin 1937. Ce premier temps de reconnaissance internationale résulte d'un tissu d'influences. Kano en tant que fondateur de la discipline mais surtout représentant du Japon au CIO joue un rôle déjà évoqué<sup>12</sup>. On ne peut ignorer que la légitimité sportive du judo fait également partie des intentions déclarées de la récente Union européenne de judo (UEJ) dont le siège est en Allemagne, à Francfort-sur-le-Main. En l'absence d'archives aisément consultables, beaucoup de chercheurs ne prennent en compte que la date de la refondation de l'UEJ en 1948. Or, le 11 août 1932, les statuts qui fondent l'« Europaïche Judo Union » fixent comme but le développement et le perfectionnement du « Judo Sport ». Ils sont signés par Koizumi et Kaye (Grande-Bretagne), Bärtschi (Suisse) et Rhode (Allemagne)<sup>13</sup>. La hiérarchie des objectifs de la nouvelle association est clairement définie : 1-l'entretien de relations étroites avec le Kodokan, 2-l'organisation d'un championnat européen, 3-la prise en compte pour la promotion du judo des différences entre les judoka, 4-la définition de règles pour l'entraînement et le combat, 5-l'introduction du judo aux Jeux olympiques. En 1937, 13 pays sont concernés. La deuxième guerre mondiale a occulté le rôle du parti national-socialiste en faveur du judo allemand et européen. Sous le Troisième Reich le développement devient très important<sup>14</sup>. Les formations dans la police et dans l'armée sont nombreuses, les soutiens hauts placés. Werner Glasenapp, le directeur du club de Berlin est un proche d'Adolf Hitler comme le rapporte dans ses mémoires Matsumae Shigeyoshi<sup>15</sup>, futur président de la Fédération internationale (FIJ).

---

<sup>11</sup> Alors que la version anglaise du compte rendu de la 34<sup>e</sup> session du CIO, publié dans *The Official Bulletin of the International Olympic Committee* déclare : « Judo was chosen for the demonstration of a national sport », la version française du même bulletin indique : « Comme démonstration d'un sport national, le Budo ». Bulletin officiel du Comité International Olympique, n° 35, juillet 1937, p. 11, pour la version française et n°35 bis, octobre 1937, p. 8, pour la version anglaise. Les « budo » sont détaillés dans le rapport du comité d'organisation des Jeux de 1940, *Report of the Organizing Committee on its Work for the XII<sup>th</sup> Olympic Games in Tokyo Until the Relinquishment*, The Organizing Committee of the XII<sup>th</sup> Olympiad, Tokyo, Isshiki Printing Co. Ltd., 1940, p. 163-166.

<sup>12</sup> Kano n'est pas présent à la réunion de Varsovie.

<sup>13</sup> Archives de l'Union européenne de judo (archives privées).

<sup>14</sup> Erich Rahn, *50 Jahre Jiu-jitsu und Judo (Die Unisichtbare Waffe)*, Postdam, Private ed., [c. 1950], 92 p. Voir également, Michel Brousse, *op. cit.* p. 265-272.

<sup>15</sup> Relatant son séjour en Allemagne durant les années 1930, Matsumae dit toute l'importance prise alors par le judo dans ce pays. Il décrit également l'étroitesse des rapports entre certains dirigeants du judo allemand et Adolf Hitler en personne. Matsumae Shigeyoshi, *My Turbulent Life in a Turbulent Century*, Tokyo, Tokai University Press, 1982, p. 129-131.



Les Jeux de 1940 sont annulés. La montée du mouvement militariste redistribue les données de la politique interne du judo japonais. Les arts martiaux sont transformés en véhicules des valeurs du pouvoir. Jadis aux mains des responsables du Kodokan, les destinées du judo passent entre celles des militaires du Butokukai<sup>16</sup>. Les régimes fascistes ont toujours excellé à encenser un corps supérieur, symbolisant la force physique et l'appartenance à l'élite. Le Japon des années 1930 n'échappe pas à la règle. « L'introduction du judo dans le curriculum des collèges en 1931 doit être vu comme une nouvelle étape dans le dressage des corps<sup>17</sup> » affirme Jonathan Roberts. Plusieurs ordres officiels sont ainsi promulgués pour rendre obligatoire la pratique des arts martiaux à l'école afin de promouvoir le *bushido*, et l'esprit japonais, *yamato damashii*. Préférés aux sports occidentaux jugés dangereux car trop libéraux et démocratiques, les arts du budo deviennent des vecteurs idéologiques au service de l'esprit patriotique, de l'unité et de la fierté du système impérial. La présence du judo et du kendo au programme des Jeux olympiques de 1940 n'était pas neutre. Elle ne sera pas sans effet.

Le 22 octobre 1945, le *Supreme Commander of the Allied Powers (SCAP)*, le Général MacArthur, impose au Ministère de l'Éducation nationale japonais la suppression de toute forme d'enseignement et de préparation militaire. Afin de prévenir la diffusion des idéaux militaristes et ultranationalistes l'enseignement de ces disciplines est retiré des programmes. Le *Dai Nippon Butokukai* est fermé<sup>18</sup>. En février 1948, dans une correspondance adressée à Paul Bonét-Maury, le président-fondateur de la Fédération française de judo-jiu-jitsu, le professeur Kawaishi l'informe<sup>19</sup> de la situation chaotique du judo japonais et lui confirme la perte d'influence du Kodokan.

---

<sup>16</sup> Abe Ikuo, Yashuhara Kiyohara, Nakajima Ken, « Sport and physical education under fascistization in Japan », *Bulletin of Health and Sports Sciences*, University of Tsukuba, 1990, n° 13, p. 25-46.

<sup>17</sup> Jonathan Roberts, *The gentle way to docility, an analysis of the implication and historical roots of the 1931 inclusion of judo in the Japanese middle school curriculum*, Department of East Asian Studies, University of Toronto, 2009, p. 58.

<sup>18</sup> Les directives du SCAP n° 548 et 550, publiées le 4 janvier 1946, exigent le retrait et l'exclusion de la vie publique de toute personne ayant des opinions militaristes ou ultranationalistes. En conséquence, le Ministère de l'Éducation ordonne la suppression des arts martiaux des programmes d'enseignement et décrète la fermeture du *Dai Nippon Butokukai*.

<sup>19</sup> Dans le télégramme qu'il adresse à Paul Bonét-Maury le 28 février 1948, Kawaishi écrit : « Judo in Japan, now, have no control. Before war Kodo-Kan had a strong influence in Eastern part of Japan and Butoku-Kai controled a western part and they used give a Dan separately. All black belts aught to belong one of them, but it is changed now. Recently Butoku-Kai is no more exist and Kodo-Kan has half destroyed and no more influence ». Archives privées.



Après cinq années d'interdiction, en septembre 1950, le Brigadier Général K. Bush signe l'autorisation de reprise<sup>20</sup> de l'enseignement du judo dans les écoles. Celle-ci est subordonnée à une condition. Le judo doit choisir une orientation sportive et se garder des emprunts au code du guerrier, le *bushido*. La décision résulte de négociations antérieures. Dans un mémorandum du 4 mars 1950, le SCAP (*Supreme Commander of the Allied Powers*) suggérait certains aménagements afin de rétablir l'enseignement des sports du budo<sup>21</sup> : révision du cérémonial, mise en conformité du règlement selon les principes du sport, séparation des activités militaires et sportives, pour la compétition des catégories de poids, éventuellement de taille et de l'âge. Ces éléments reprenaient une proposition japonaise du 28 avril qui demande le rétablissement du judo scolaire en envisageant notamment des catégories de poids, d'âge et de grade, un arbitrage avec trois arbitres et des élections démocratiques.

Présent aux États-Unis depuis que Théodore Roosevelt après s'y être initié lui-même, a fait inscrire la formation au programme des cadets de West Point, le judo de Kano et la philosophie qu'il véhicule ont été distingués des dérives fascistes. Durant la période d'occupation, le dojo du Kodokan est resté ouvert et les militaires des Forces Alliées s'y sont régulièrement entraînés. Le choix du sport se révèle donc un choix contraint mais très opportun pour les dirigeants du Kodokan. En novembre 1948, la revue japonaise officielle annonce à ses lecteurs : « Le judo revit, et comme sport, il est de nouveau sur la voie de la prospérité. » L'orientation sportive définitive que prend alors le judo est dictée par le contexte international. La décision prise est une décision politique. Leur histoire a privé les judoka japonais d'alternative<sup>22</sup>. Ils n'abandonnent pas pour autant le judo de Kano au profit du judo sportif. À la fondation de la Fédération internationale de judo en juillet 1951, Aldo Torti est élu président. Dans le long rapport d'activités qu'il présente au congrès de Zurich en 1952, il regrette l'attitude jugée intéressée de la France qui en la personne de Paul Bonét-Maury a offert la présidence au Japon alors que le pays n'est même pas adhérent de la FIJ. Le débat

---

<sup>20</sup> General Headquarters, Supreme Commander of the Allied Powers, SCAPIN 7265-A, Memorandum for : Japanese Government. Subject : Reinstatement of School Judo, 13 September 1950.

<sup>21</sup> *Memorandum to Chief, Civil Information and Education (CIE) Section*, 4 March 1950 ; From : Chief, Education Division [Arthur K. Loomis], Subject : Reinstatement of Budo Sports.

<sup>22</sup> En 1951, l'Union européenne de judo reconstituée après la guerre se transforme en Fédération internationale de judo. Les premiers championnats du monde ont lieu à Tokyo en 1956. Un temps refusées, les propositions de la Fédération internationale finissent par aboutir lors de la 58<sup>e</sup> session du CIO réuni à Rome, en 1960 ; trente-neuf voix pour, deux voix contre. La genèse des décisions est retracée par Nikolay Gueorguiev dans *Analysis of the Olympic Programme (1896~1996), Research performed by Mr. Nikolay Gueorguiev*, IOC Olympic Study and Research Centre, 1996. Cette étude ne mentionne pas la décision du congrès de Varsovie en 1937.



reste le même : « le judo est-il un sport ? ». « Il est même un sport » déclarent les Japonais. L'Italien dit alors toute son insatisfaction à cette réponse évasive.

Le judo n'est pas une créature de leurs créateurs. La créature a grandi, elle meurt pas toute seule, elle abandonne ses parents. Elle les rappelle, les aime, les vénère, en écoute obéissante les conseils, mais elle marche toute seule. Elle en a le droit, par ce que, par le mérite de ses créateurs elle a en soi quelque chose d'universel. Voilà pourquoi il doit entrer dans le domaine des sports mondiaux.<sup>23</sup>

Kano Risei mettra un an avant de répondre favorablement<sup>24</sup>. Les résistances de dirigeants du Kodokan et de leurs partisans se poursuivent. La réunion de la FIJ à Tokyo, le 12 novembre 1963, a pour objectif une révision des statuts liée aux prochains Jeux olympiques. Au bout de cinq jours de travail, la rédaction de l'article 1 est toujours dans l'impasse. Quel doit être l'objet de l'association : le développement du judo de Kano ou celui du judo sportif<sup>25</sup> ?

La radicalisation d'une posture liée à la conception de la culture-tradition<sup>26</sup> peut être comprise comme une réaction à l'obligation infligée aux adeptes du « Kodokan judo » au Japon mais aussi à ceux de la diaspora japonaise de l'Amérique du Nord. En effet, en même temps qu'il pèse en faveur d'un judo sportif, le fait politique renforce le champ culturel et patrimonial du judo japonais.

### Le judo, fait de culture

Durant la période Meiji, la pression économique sur les petits fermiers force ces derniers à chercher des alternatives afin d'accroître les revenus familiaux. Certains choisissent de travailler à la mine, d'autres préfèrent les nouvelles usines notamment celles de l'industrie naissante de la soie. D'autres encore, incités par le discours officiel, font le choix d'un départ. Ils acceptent des contrats de travail dans des lieux plus lointains. La migration vers des contrées étrangères n'est alors qu'un pas supplémentaire encouragé par des dispositions intérieures telles la dispense du service militaire pour le frère aîné restant et par la politique

---

<sup>23</sup> Texte de la version française. Dr. Aldo Torti, *Relation du président de la Fédération internationale Judo*, sd [août 1952], p. 14. Archives privées.

<sup>24</sup> De manière révélatrice, tous les historiques du judo international écrits par les Japonais occultent la présidence d'Aldo Torti. Pour eux, la FIJ a été fondée en 1952.

<sup>25</sup> Excédé mais diplomate, André Ertel, président de l'UEJ, convainc le clan des Japonais et leurs partisans qu'une solution négociée vaut mieux qu'un vote qui leur sera défavorable. Une formulation intermédiaire est donc trouvée. L'intégralité des statuts peut être rédigée lors du sixième et dernier jour. André Ertel, entretiens à partir du 27 juillet 1986.

<sup>26</sup> Voir par exemple « Art zen contre Titanic » dans Jean-Pierre Warnier, *La mondialisation de la culture*, Paris, Collections Repères, La Découverte, 2007, p. 5-18.



extérieure d'un gouvernement largement tourné vers l'Occident. Dans les années 1920, le pays nippon connaît des difficultés économiques et sociales et une série de crises auxquelles s'ajoute le violent séisme de 1923 qui fait plus de 130 000 morts. Le continent américain représente ainsi un espoir pour de nombreux Japonais. Il en résulte une très forte émigration vers les États-Unis. Un premier seuil d'alerte est franchi. Des mesures légales sont prises pour enrayer le flot des arrivants. L'*Immigration Exclusion Act* de 1924 est censé restreindre la concentration de l'immigration japonaise sur Hawaï et la côte ouest des États-Unis. Cependant, les vagues d'immigration se succèdent. La croissance des chiffres montre la persistance des flux. Le recensement fait apparaître 85 716 Japonais en 1900, 152 745 en 1910, 220 596 en 1920, 278 743 en 1930<sup>27</sup>. La communauté nipponne se structure rapidement. Les églises bouddhistes jouent un rôle déterminant dans l'organisation sociale des *issei*<sup>28</sup>. Cette importante organisation joue un rôle majeur auprès des nouveaux arrivants notamment grâce à la fondation en 1899 de la *Young Men's Buddhist Association*, une institution créée à l'image de la *Young Men's Christian Association*. La YMBA<sup>29</sup> sert largement la diffusion des activités physiques et notamment du judo à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de la communauté. Sous la direction d'Henry Stone, de l'Université de Berkeley, et de Mel Bruno, de l'Université de San Jose, les premières compétitions universitaires sont organisées à la fin des années 1930. Les relations sont régulières et fréquentes. Mais, ce développement est interrompu de manière brutale par la deuxième guerre mondiale<sup>30</sup>.

En décembre 1941, l'attaque surprise de l'aviation japonaise contre la flotte américaine stationnée à Honolulu a pour effet secondaire d'entraîner le judo dans la propagande de guerre. Immédiatement après Pearl Harbor, des listes officielles d'individus potentiellement dangereux sont rédigées. Les Américains craignent une cinquième colonne. Les professeurs de judo et de kendo sont placés sur la liste « A » des personnes à surveiller étroitement. Le 19 février 1942, le président Franklin Roosevelt signe l'*Executive Order 9066* qui définit une zone militaire large 160 kilomètres en bordure du Pacifique de laquelle est expulsée de toute personne ayant une ascendance japonaise. Une population d'environ 120 000 immigrants japonais est ainsi rassemblée dans des centres puis internée dans des camps. Leur internement durera quatre ans.

---

<sup>27</sup> Source : US Bureau of Census. Voir par exemple : O'Brien David J., Stephen S. Fugita, *The Japanese American Experience*, Bloomington, Indiana University Press, 1991, p. 1-37.

<sup>28</sup> Immigrants de première génération.

<sup>29</sup> *Buddhist Churches of America, 75 Year History, 1899-1974*, vol. 1, Chicago, Nobart Inc., 1974, 467 p.

<sup>30</sup> Michel Brousse et David Matsumoto, *Judo in the US : A Century of Dedication*, Berkeley, California, North Atlantic Books, 2005, 157 p.





Le sentiment anti-japonais culmine après Pearl Harbor. En février 1942, *Life Magazine* publie un article expliquant comment les secrets de l'ennemi sont retournés contre lui. Sous un titre rassurant, « Les soldats de l'armée apprennent le jujitsu que des Japonais loyaux à l'Amérique leur ont enseigné », l'instructeur-en-chef Frank Shibukawa démontre des techniques faciles à maîtriser. Il s'agit de battre l'ennemi à son propre jeu : « Boy, now we we'll give 'em a dose of their own medicine ! » Les pancartes racistes se multiplient. Dans les magasins, sur le porche des maisons, à la vitrine des saloons, on peut lire : « WE DON'T WANT ANY JAPS, BACK HERE... EVER ! », « JAPS KEEP MOVING, THIS IS A WHITE MAN'S NEIGHBORHOOD », « NO DOGS, NO JAPS ». Malgré sa contribution à l'effort de guerre, Frank Shibukawa est déporté au camp Robinson, en Arkansas, en mai 1942.

Les attitudes racistes sont partout, véhiculées par les médias. Dans les *comics books*, les Japonais sont associés aux lâches et aux traîtres qui attaquent sans prévenir, qui torturent par sadisme infirmières et enfants. Déjà en 1934, le célèbre dessinateur Milton Caniff dénonçait l'invasion de la Chine par le Japon dans *Terry and the Pirates*. En 1942, il dessine pour le gouvernement un opuscule<sup>31</sup> très virulent intitulé « How to spot a Jap ». Non moins évocateur, est l'exemple de Kato. Le fidèle assistant du super héros masqué, *The Green Hornet*, est à l'origine Japonais. Expert en judo, il est au service de son maître et des justes causes. Les actions de l'armée japonaise vont ternir son image. Il se voit alors identifié comme un simple « Oriental ». À partir de 1941, une étape est franchie. Pour éviter la censure, il devient Philippin. Durant toute la période de la guerre, les couvertures des *comics* s'efforcent de montrer la barbarie et l'ignominie japonaise. La plupart du temps, les héros patriotiques que sont *Captain Marvel*, *Captain America*, *Captain Yank* et leurs nombreux homologues ne s'approprient les secrets de l'art japonais que pour mieux les retourner contre leurs inventeurs. Lorsqu'ils affrontent les soldats nippons, les défenseurs de l'Amérique se jouent de leur expertise du combat. Ils prouvent leur suprématie grâce aux seules techniques de leur propre culture, la boxe et le football américain. Tantôt le *swing* et le *tackle* surpassent le jujitsu et le judo, tantôt les projections spectaculaires du *catch as catch can* terrassent espions et soldats. Les techniques de l'art martial si longtemps admirées ne sont plus que des attaques sournoises de gangsters. La même logique est mise en images au cinéma. Dans *Blood on the Sun*, un journaliste en poste à Tokyo interprété par James Cagney<sup>32</sup> veut déjouer le complot fomenté par les Japonais pour conquérir le monde. Dans une scène de combat

---

<sup>31</sup> *A Pocket Guide to China*, War and Navy Departments, Washington DC, 1942, p. 65-75.

<sup>32</sup> L'acteur est deuxième dan de judo. Le rôle de l'espion japonais est tenu par un Américain lui aussi spécialiste de judo. *Blood on the Sun* de Frank Lloyd en 1945 pour United Artists.



fameuse, il résiste aux assauts d'un espion japonais. Malgré sa corpulence inférieure, il égale son adversaire en judo. C'est grâce à son expertise en boxe américaine qu'il s'impose et déjoue le complot contre l'Amérique. Sa victoire est celle de la culture du combat à poings nus sur une science étrangère maintenant jugée déloyale. L'admiration sans borne qu'avait suscité le judo s'est effacée à Pearl Harbor.

Dans de nombreux camps d'internement, les baraquements abritent des dojo. À Manzanar, le club compte plus de 350 membres. Quelques compétitions sont organisées. La motivation des pratiquants est la santé, la défense personnelle et les valeurs de la communauté. En tant qu'art du Japon, le judo au même titre que d'autres pratiques traditionnelles comme l'arrangement floral, la calligraphie, la poésie, les cours de langues, est le moyen d'initier de nombreux Japonais-Américains aux coutumes de leurs ancêtres, de réaffirmer leurs origines et leur identité collective. Les coutumes du judo, sa philosophie constituent un mode privilégié de transmission de l'héritage culturel aux jeunes générations. Dans cette période si difficile, la méthode de Kano a représenté un refuge culturel, un lieu protégé pour tendre les liens sociaux et renouer avec les racines de la communauté. Dans un tel contexte, la conséquence immédiate d'un accent mis sur la culture et les valeurs est un accroissement sans limite de la distance entre le judo « traditionnel » et un judo sportif associé au contexte américain. Le mouvement raciste anti-Japonais qui les vise incite les Japonais-Américains à protéger leur identité culturelle, leurs traditions et leurs pratiques. C'est en cela que le judo se révèle pour eux non « occidentalizable ». L'enseignement classique, tel qu'il était conçu au Japon est la seule voie acceptable par les maîtres japonais. Toute autre forme est considérée comme une transgression. Ces années noires marquent profondément les membres solidaires de la diaspora du judo international. Elles entraînent une rigidification des postures traditionnalistes caractéristiques de l'expérience des passeurs de culture que constituent les experts de cette génération disséminés dans de nombreux pays du monde.

#### Persistence du modèle et nouveaux enjeux

A l'heure de l'accélération des flux repérés par Appadurai, de l'influence accrue des médias, de la finance et des migrations, comment apprécier les incidences politiques récentes dans le processus de mondialisation du judo et le débat opposant le local et le global, la tradition et la modernité ? Deux exemples traités plus brièvement montrent autant la persistance des valeurs fondatrices que leur fragilité face à des enjeux d'une nouvelle nature.



Un premier cas d'étude est fourni par la réunification allemande<sup>33</sup>. Le Coréen Han Ho San, entraîneur de renom et figure marquante du judo germanique, le déclarait fermement : « Il n'y a ni 'Ossi', ni 'Wessi', juste des Allemands<sup>34</sup> ». La logique que ce personnage central et très respecté imposait sur les tatami a été mise en actes après la chute du mur de Berlin dans un ensemble de programmes de coopération qui valut la médaille de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne au président de la *Deutscher Judo-Bund* (DJB) d'alors, le professeur Klaus-Jürgen Schulze. La coopération s'est initialement exprimée dans le sport de haut-niveau. Afin de donner une chance égale aux combattants des deux Allemagnes, une demande est faite auprès de l'UEJ qui autorise pour l'année 1990-1991 une double participation dans les tournois officiels<sup>35</sup> où un sélectionné de l'Est et un de l'Ouest peuvent être inscrits dans chaque catégorie. L'engagement financier est lourd. Il est pris en charge par l'état. L'année avant les Jeux de Barcelone, la double participation n'est plus permise. Certains athlètes sont alors envoyés aux championnats d'Europe, les autres aux championnats du monde<sup>36</sup>. Le succès est au rendez vous : dix médailles européennes dont trois en or et cinq médailles mondiales dont également trois en or.

Au temps de sa splendeur sportive, la République démocratique allemande emploie près de 10 000 entraîneurs<sup>37</sup>. Cent quatorze d'entre eux se consacrent au judo. Seulement cinq sont en fonction en Allemagne de l'Ouest. Une réorganisation est entamée pour intégrer les meilleurs spécialistes de l'Est. Deux d'entre eux sont pris comme assistants par la DJB car financièrement, la situation est très difficile<sup>38</sup>. Aujourd'hui, l'ancien champion Est-Allemand, Detlef Ultsch, est en charge de l'équipe nationale masculine. Initialement le projet AG 2000 (*Arbeitsgemeinschaft 2000*) dirigé par Gunter Bishop est centrée sur la préparation des futures générations de champions. La collaboration se révèle très positive. L'unification vise alors la

---

<sup>33</sup> Les données utilisées proviennent d'entretiens menés successivement avec Reinhard Nimz, secrétaire général de la fédération allemande de judo (Malte, septembre 2006), Peter Frese (Rotterdam, septembre 2009), actuel président et Gunter Bishop (Arles, juillet 2010), ancien vice-président, chargé du haut-niveau et responsable du programme AG 2000.

<sup>34</sup> « Ossi » et « wessi » sont des mots familiers pour désigner ceux qui vivent à l'Est et ceux qui vivent à l'Ouest.

<sup>35</sup> Á cette époque les points marqués par les athlètes durant les grands tournois qualifient le pays dans la catégorie. C'est ainsi que David Douillet blessé peut combattre à Sydney grâce à une qualification obtenue par un autre Français, Jérôme Dreyfus. Actuellement, le système est celui d'un classement mondial individuel.

<sup>36</sup> Une autre décision est prise alors qui montre le souci d'ouverture de la fédération allemande. Les résultats obtenus lors de ces compétitions sont jugés équivalents dans la sélection pour les Jeux olympiques de Barcelone.

<sup>37</sup> Cité par Allen Guttmann, *Sports, the first five millennia*, Amherst, University of Massachusetts Press, 2004, p. 306.

<sup>38</sup> Leur rémunération reste de 20 % inférieure au salaire de leurs compatriotes.



création d'une méthode commune d'enseignement et de passage des grades. Elle élaborée conjointement par les experts de l'Est et de l'Ouest. « Ce qui comptait, c'était le succès et la coopération » déclare Gunter Bishop. La réunification du judo allemand a réussi car elle s'est faite sur le tatami. Au plan humain, l'aventure est qualifiée d'extraordinaire. Pour l'élite comme pour la masse, elle a été menée à bien par des individus qui se sont retrouvés autour de valeurs partagées. Un Coréen a mis en œuvre les principes d'un Japonais. La philosophie de Kano symbolisée par la maxime : « entraide et prospérité mutuelle » et la culture commune et transnationale du judo trouvent dans ce cas précis une illustration concrète. Elle n'est pas unique. Une action particulière au bénéfice de la paix entre les peuples mérite d'être mise au crédit de Yamashita Yasuhiro. En juillet 2010, en compagnie de son élève le champion olympique Inoue Kosei, Yamashita organise un stage de judo en Palestine puis en Israël pour réunir ensuite les judoka des deux pays sur le même tapis.

Cependant, le ciment de l'expérience que les judoka du monde acquièrent par la pratique peut parfois se révéler sans effet. Les Jeux olympiques d'Athènes, en 2004 ont dévoilé un nouveau type d'enjeu<sup>39</sup>. Le 12 août, à 19 heures, dans la salle Ano Liossa, a lieu le tirage au sort des compétitions de judo. Dans la catégorie des moins de 66 kg, au premier tour, le hasard oppose le judoka iranien, Arash Miresmaeili, au champion israélien, Ehud Vaks. Le lendemain, en même temps qu'elle commente la cérémonie d'ouverture, la presse internationale se fait l'écho d'un entretien que Miresmaeili aurait donné à l'agence gouvernementale IRNA, l'*Islamic Republic News Agency*. En raison de « sa sympathie au peuple palestinien opprimé », le double champion du monde et porte-drapeau de sa délégation aurait déclaré « refuser de combattre un adversaire israélien »<sup>40</sup>. Les réactions politiques se succèdent. Les louanges du président Khatami sont citées dans les communiqués de presse, comme celles de l'ambassadeur d'Iran en Grèce<sup>41</sup>. Le 17 août, le porte-parole du Parlement iranien annonce une lettre de soutien félicitant l'athlète signée par 168 parlementaires.

---

<sup>39</sup> Des Jeux olympiques de Sydney en 2000 jusqu'au congrès de Rio de Janeiro en 2007, j'ai occupé la fonction de porte-parole du président et de directeur des médias de la FIJ. Les informations rapportées ici correspondent à une situation vécue en tant que témoin direct.

<sup>40</sup> L'athlète iranien n'en est pas à la première manifestation de foi religieuse. Lors des championnats du monde de Munich, en 2001, il place une écharpe religieuse sur les épaules de son judogi. Puis, après avoir reçu la médaille d'or, il sort un coran dissimulé sous sa veste pour le brandir devant les photographes et les cameramen. Ce geste n'a fait l'objet d'aucune remarque officielle. Certains dirigeants l'ont même considéré similaire à celui du Japonais Inoue monté sur le podium avec la photo de sa grand-mère récemment décédée. Lors de la conférence de presse, Miresmaeili a insisté pour lire un communiqué louant sa religion et son pays avant de répondre aux questions des journalistes.

<sup>41</sup> Certaines personnes bien informées considèrent que l'interdiction de combattre émanait directement de la présidence iranienne.



Les journalistes se précipitent et le judo se trouve projeté au cœur d'une tempête médiatique<sup>42</sup>. Le jour de la compétition, Miresmaeili se présente « normalement » à la pesée officielle. En fait, il arrive vingt minutes après que tous les autres concurrents soient passés et repartis. La balance électronique affiche 72,4 kg soit un poids très au-delà du poids limite de 66 kg. Il n'est par conséquent pas autorisé à participer au championnat. Une question d'importance subsiste qui subordonne une éventuelle sanction<sup>43</sup> : le surpoids est-il accidentel ou intentionnel ? Une commission est formée. Miresmaeili est auditionné. Il déclare fausses les déclarations que lui a prêtées l'IRNA. Il affirme n'être guidé par aucune intention politique. Il était simplement malade. Un médecin ainsi qu'un avocat et des officiels l'accompagnent. Un certificat médical est fourni attestant qu'une indisposition ne lui a pas permis de respecter son régime alimentaire. Ce sera l'origine officielle de l'excédent de poids<sup>44</sup>. Ayant entendu toutes les dépositions, la commission rend acte au comité directeur de la FIJ qui, suite aux auditions et aux preuves fournies, déclare que le surpoids de Miresmaeili ne peut être considéré comme intentionnel. Aucune sanction n'est donc à prendre<sup>45</sup>. L'incident est clos. Le 28 août, l'Agence France-Presse annonce que Miresmaeili a reçu une prime identique à celle des vainqueurs olympiques soit un million de rials -près de 115 000 dollars-. Le prix est remis lors d'une émission télévisée. Les photos de l'athlète recevant un chèque circulent un temps sur l'Internet. S'ajoutent 5 000 dollars offerts par le comité olympique iranien. Un voyage à La Mecque « afin de conforter la spiritualité dans le sport » lui sera offert ainsi qu'aux autres lauréats. André Meynaud affirmait que le sport « ne saurait

---

<sup>42</sup> Durant toute la semaine, la sollicitation des médias a été très importante, de l'ordre de 30 à 40 interviews par jour pour l'ensemble des chaînes télévisées et des journaux de la presse internationale : *Herald Tribune*, *The Washington Post*, *The Jerusalem Post*, *Le Monde*, *The Times*... l'AFP, Reuters... NBC, BBC, NHK, CanalPlus, France2...

<sup>43</sup> « After Thursday's draw, the Iranian press agency, IRNA, quoted Miresmaeili as saying, 'I refused to play against an Israeli rival to sympathize with the oppressed Palestinian people.' Iran does not recognize Israel and bans any contact with the Jewish state. The International Judo Federation met to consider the circumstances around the disqualification and will meet again Monday, federation spokesman Michel Brousse said. 'No decision was made, but we are studying very closely this question,' Brousse told the Associated Press. 'We need to investigate more elements'. [...] After Miresmaeili was disqualified, Iran's ambassador to Greece praised Miresmaeili, IRNA reported. In a message, Mehdi Mohtashami was quoted by IRNA as saying, 'On behalf of all institutions and Iran's embassy in Greece, I congratulate you on your courageous move to refuse to compete with a judoka from the Zionist regime. Certainly, the Iranian nation considers Miresmaeili as the real champion of the 2004 Olympic Games,' the message added. » *USA Today*, September 15, 2004.

<sup>44</sup> Cette version est en décalage avec les témoignages des officiels de la délégation française qui ont vu le judoka iranien prendre un repas sans modération le soir de la cérémonie d'ouverture.

<sup>45</sup> Lors des Jeux de Sydney, une athlète anglaise, Debbie Allen, n'a pas réussi à faire le poids. Une polémique a suivi incriminant la fiabilité de la pesée mais la rigueur de l'organisation a aisément été démontrée. Aucun surpoids accidentel n'est sanctionnable.



être apprécié en dehors des objectifs politiques qui accompagnent sa pratique<sup>46</sup> ». Le judo a été rattrapé par l'histoire qui retiendra le « cas Miresmaeili » comme un des temps forts des Jeux d'Athènes.

Un ensemble de décalages s'offrent ainsi à la réflexion. En août 2004, le judo a été pris en otage. Le refus de combattre qu'il soit issu d'un ordre présidentiel ou du choix improbable d'un athlète prend un sens tout particulier par la surmédiation dont il fait l'objet dans le cadre des Jeux olympiques<sup>47</sup>. Ce n'est pas l'attitude du champion mais la décision politique qui est au cœur du débat. Les propos prêtés, les annonces faites, les serments prononcés n'ont ainsi pour valeur que celle de leur impact médiatique et de leurs conséquences légales. Ceux qui dirigent les instances du sport international le savent bien qui mesurent avec tant de soin leurs déclarations et leurs actions. Le poids des enjeux est tel qu'il peut faire basculer le plus grand rassemblement sportif de la planète. Quand, en raison du programme des compétitions, les espoirs de médailles ne sont permis à la délégation iranienne que pour des sports qui apparaissent en début de la quinzaine olympique, une réaction trop hâtive, des déclarations excessives, risquent d'offrir l'opportunité d'un prétexte à une attitude offensée, à un retrait spectaculaire d'une ou de plusieurs nations. Dans ce jeu diplomatique très serré l'espace de manœuvre est d'autant plus réduit que certains membres du comité directeur de la FIJ ont peu caché leur soutien à l'attitude iranienne<sup>48</sup>. Par ailleurs, des positions individuelles reflétaient de manière à peine voilée des conflits internes marqués à un an du congrès électif du Caire.

L'évolution est perceptible. En 1977, sous la pression de la République populaire de Chine, le gouvernement espagnol refuse de délivrer des visas aux judoka de Taïwan qui se voient ainsi privés de leur participation aux championnats du monde qui doivent se tenir à Madrid. Charles Palmer, alors président de la FIJ, décide d'annuler les championnats. Il est suivi unanimement par les membres du comité directeur de l'époque. Le fait est unique dans l'histoire du judo mondial. Il révèle certes un manque d'anticipation et une confiance excessive envers le comité d'organisation qui ne pouvait ignorer la position officielle de

---

<sup>46</sup> André Meynaud, *Sport et Politique*, Paris, Payot, 1966, p. 301.

<sup>47</sup> Lors des championnats du monde de 2001 à Munich, le forfait pour des raisons identiques de l'Iranien Mahed Malekmohammdi contre l'Israélien Yoel Razvozov n'a suscité qu'un simple entrefilet dans la presse spécialisée. Par ailleurs, aucun dirigeant iranien n'a jamais refusé qu'un athlète de son pays soit arbitré par un Israélien. Le cas s'est présenté plusieurs fois. D'autres athlètes et entraîneurs de pays arabes ont reçu des pressions politiques pour ne pas affronter les combattants d'Israël. Jusqu'ici, ils ont toujours résisté.

<sup>48</sup> Ceci n'est peut-être pas étranger au fait que la FIJ n'ait communiqué aux médias aucune mise au point officielle à la suite de cet événement.



l'Espagne sur ce dossier. Mais, en même temps, il affiche la conviction et la détermination de dirigeants soucieux de préserver l'éthique de leur discipline.

### Conclusion

L'historienne américaine Barbara Keys affirme que le sport n'est pas seulement un divertissement. « Il a aussi été conçu comme un moyen d'exprimer le nationalisme sur la scène internationale<sup>49</sup> » précise-t-elle. En accédant au rang de sport olympique, le judo de Kano est devenu un sport moderne à part entière. Mais, la question de savoir si le judo n'est qu'un sport ou s'il est plus qu'un sport reste entière. Le contexte politique au sens large joue un rôle décisif dans la réponse à cette interrogation essentielle qui définit l'identité de la pratique. Les inflexions qui, selon les époques, en résultent, pour fortes et déterminantes qu'elles soient, n'en agissent pas moins dans des directions diamétralement opposées. L'uniformisation par la culture sportive, outil et produit de la mondialisation autant que conséquence directe des dérives idéologiques, est contrebalancée par le renforcement des valeurs humanistes et éducatives, *leitmotiv* d'une diaspora japonaise préservant ses racines. Cohabitant dans une conception moderne du judo, la quête de résultats sportifs et la transmission culturelle se révèlent complémentaires. Les changements récents sont amplifiés par l'accélération des processus. Le développement maîtrisé du judo international dépend de la capacité de ses dirigeants à gérer des enjeux individuels, économiques et politiques plus présents et plus divers qu'autrefois. Dans un monde en permanence en mouvement et en concurrence, l'avenir de la méthode de Kano réside dans le maintien de l'équilibre entre local et global, entre traditions et modernité.

---

<sup>49</sup> Barbara J. Keys, *Globalizing sport, National rivalry and international community in the 1930s*, Cambridge, Harvard University Press, 2006, p. 183.

